AMUNDI FUNDS MULTI-ASSET CONSERVATIVE RESPONSIBLE - A EUR

REPORTING

Communication Publicitaire

30/06/2025

DIVERSIFIÉ ■

Objectif d'investissement

Le Compartiment est un produit financier qui promeut les caractéristiques ESG conformément à l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.
Le Compartiment cherche à augmenter la valeur de votre investissement au cours de la période de détention recommandée. Plus précisément, l'objectif d'investissement durable du fonds est d'investir dans des activités économiques qui contribuent à un Avenir durable, en répondant à certains des défis mondiaux pour parvenir à une croissance durable.
Investissements : Le Compartiment investit principalement dans un large éventail de titres à travers le monde qui contribuent à un avenir durable, tel que mesuré par les indicateurs des défis environnementaux, sociaux et de gouvernance. Cela peut inclure (i) des obligations de qualité « investissement grade » libellées en euros, sur toute la gamme des échéances, émises par des gouvernements de pays de l'OCDE, des entités supranationales et/ou des sociétés. Au moins 10 % des actifs du compartiment sont investis dans des obligations vertes, sociales et durables qui visent à financer la transition énergétique et le progrès social et qui répondent aux critères et lignes directrices des Principes des obligations vertes, des obligations sociales et des obligations durables tels que publiés par l'ICMA ; (ii) des obligations liées à l'inflation ; (iii) jusqu'à 10 % de l'actif du compartiment dans des obligations convertibles conditionnelles et jusqu'à 40 % de l'actif du compartiment dans des actions.
Le Compartiment a recours à des produits dérivés pour réduire divers risques, assurer une gestion efficace de portefeuille et obtenir une exposition (à court terme ou à long terme) à divers actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés axés sur les actions).
Indice de référence : Le Compartiment est activement géré et utilise 30 % de l'Indice MSCI Daily Net Total Return World Euro et 70 % de l'Indice Bloomberg EuroAgg Total Return Index Value Unhedged EUR a posteriori comme indicateur pour évaluer la performance du Compartiment et, en ce qui concerne l'Indice de référence de la commission de performance utilisé par les catégories d'actions concernées, pour calculer les commissions de performance. Il n'existe aucune contrainte relative à un tel Indice de référence qui limite la construction du portefeuille.
Processus de gestion : le Compartiment intègre des Facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme décrit plus en détail dans la section « Investissement durable » du Prospectus. L'objectif d'investissement durable est atteint en investissant dans des sociétés et des émetteurs qui apportent une contribution environnementale ou sociale positive en faveur d'un Avenir durable sur le long terme, à la fois sur les marchés mondiaux d'actions et de titres à revenu fixe. La sélection de titres résulte d'une analyse financière traditionnelle associée à une analyse extrafinancière visant à évaluer la contribution réelle et l'engagement en faveur d'un avenir durable. Le Compartiment applique des critères d'exclusion supplémentaires et spécifiques aux sociétés et aux émetteurs publics sur la base d'activités controversées et de comportements controversés.
L'univers d'investissement du Compartiment (tel que représenté par l'Indice de référence) est réduit d'au moins 20 % en raison de l'exclusion des titres assortis d'une notation ESG inférieure.

Rencontrez l'equipe

Enrico Bovalini

Head of Balanced Strategies

Amélie Derambure

Co-gérant du portefeuille

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **(C) 107,03 (EUR)**
(D) 107,05 (EUR)
Date de VL et d'actif géré : **30/06/2025**
Code ISIN : **(C) LU1941681956**
(D) LU1941682095
Actif géré : **810,12 (millions EUR)**
Devise de référence du compartiment : **EUR**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Indice de référence : **Aucun**
Indice comparatif :
30.00% MSCI WORLD + 70.00% BLOOMBERG EURO AGGREGATE (E)
Notation Morningstar "Overall" © : **3 étoiles**
Catégorie Morningstar © : **EUR CAUTIOUS ALLOCATION - GLOBAL**
Nombre de fonds de la catégorie : **2286**
Date de notation : **30/06/2025**

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **SICAV**
Date de création du compartiment/OPC : **18/04/2019**
Date de création de la classe : **18/04/2019**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Enveloppe fiscale : **Eligible PEB**
Eligible PEA : **Non**
Affectation des sommes distribuables : **(C) Capitalisation**
(D) Distribution
Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (maximum) : **4,50%**
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **1,48%**
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **4 ans**
Commission de surperformance : **Oui**

AMUNDI FUNDS MULTI-ASSET CONSERVATIVE RESPONSIBLE - A EUR

REPORTING

Communication Publicitaire
30/06/2025

DIVERSIFIÉ ■

Profil de risque et de rendement *(Source : Fund Admin)*

Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

1 2 **3** 4 5 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 4 ans.
Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC).
La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie de risque 3 sur 7, qui est une catégorie de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus d'Amundi Funds.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)

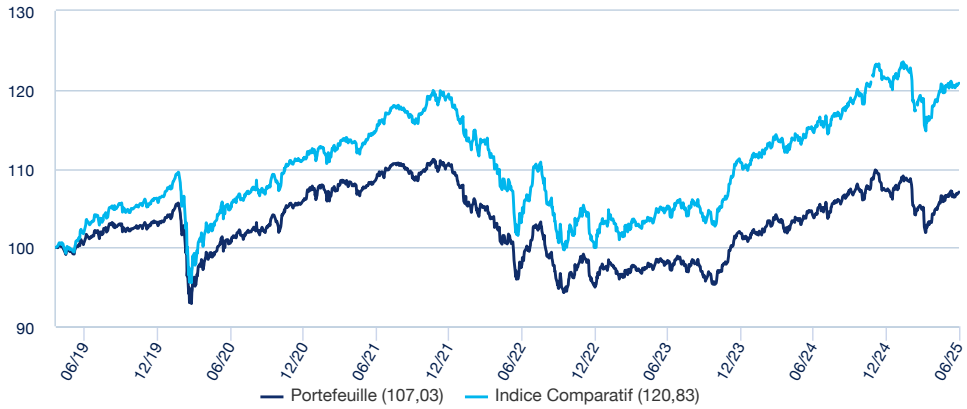

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2024	1 mois 30/05/2025	3 mois 31/03/2025	1 an 28/06/2024	3 ans 30/06/2022	5 ans 30/06/2020	10 ans -	Depuis le 18/04/2019
Portefeuille	-0,17%	0,41%	2,16%	2,82%	9,33%	6,01%	-	7,03%
Indice Comparatif	-0,43%	0,20%	2,00%	5,27%	16,31%	14,70%	-	20,83%
Ecart Indice Comparatif	0,26%	0,21%	0,16%	-2,44%	-6,98%	-8,68%	-	-13,80%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020
Portefeuille	5,30%	7,21%	-13,93%	3,89%	3,28%
Indice Comparatif	9,53%	10,83%	-15,84%	6,58%	5,42%
Ecart Indice Comparatif	-4,23%	-3,62%	1,90%	-2,70%	-2,14%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	5,94%	5,88%	5,66%

** La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.*

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité	4,13
Nombre de lignes en portefeuille	200

La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

Principales lignes en portefeuille (Source : Amundi)

	Portefeuille *
BTPS 4% 04/35 13Y	2,57%
SPAIN 1% 07/42	2,24%
IRELAND 3% 10/43	2,10%
NEDERLD 0.5% 01/40	2,05%
AUSTRIA 2.9% 05/29	1,97%
BNG 0.125% 04/33 EMTN	1,91%
SPAIN 4.20% 01/37	1,90%
MICROSOFT CORP	1,89%
NVIDIA CORP	1,67%
SPGB IE 0.7% 11/33 SPGBE	1,65%

** Les principales lignes en portefeuille sont présentées hors monétaire*

DIVERSIFIÉ

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (Source : Amundi)

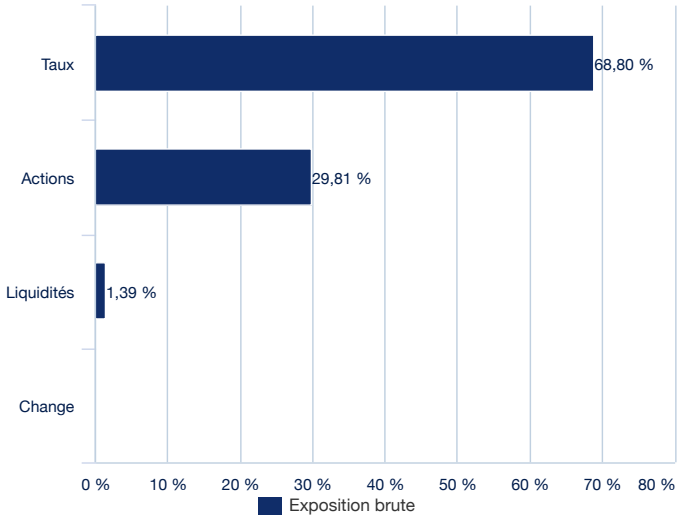

Répartition par devises *(Source : Groupe Amundi)*

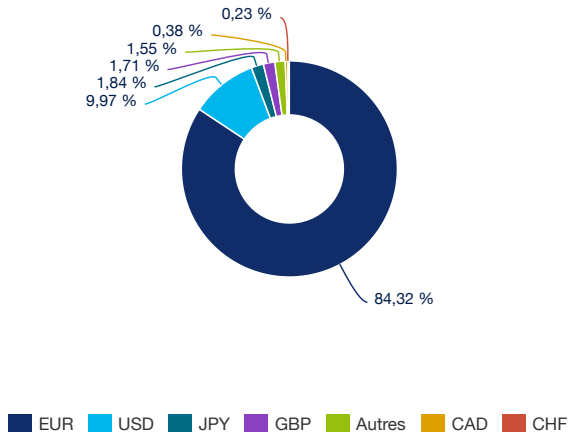

©2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : Morningstar_Ratings_Infographic_2023.pdf

Label ISR

Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (https://www.lelabelisr.fr/).

Classification SFDR*

Ce compartiment reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'Annexe précontractuelle disponible sur le site internet Amundi France Particuliers, la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi et la Déclaration du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment**.

** Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.*

AMUNDI FUNDS MULTI-ASSET CONSERVATIVE RESPONSIBLE - A EUR

REPORTING
Communication Publicitaire
30/06/2025

DIVERSIFIÉ

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets…).
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…).
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG

30% MSCI WORLD + 70% BLOOMBERG EURO AGGREGATE (E)

Répartition du portefeuille par notation ESG[1]

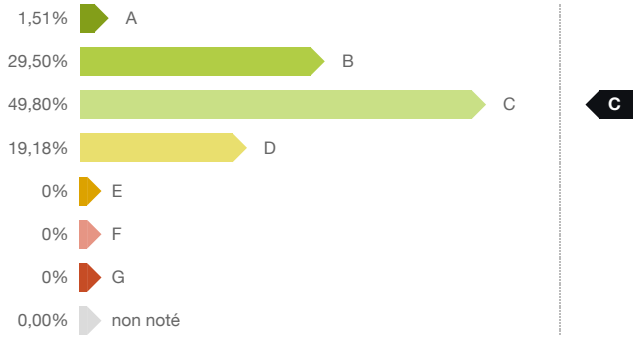

Scores et Notes ESG

	Portefeuille	Indice
E Score	0,94	0,51
S Score	1,10	0,88
G Score	0,95	0,74
Score ESG moyen	1,13	0,71
Note ESG moyenne	C	C

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	164
% du portefeuille noté ESG²	100%

Label ISR

Niveau de durabilité (source : Morningstar)

Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globle) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

Date de notation : **30/06/2025**

[1] Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.
La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

DIVERSIFIÉ

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

ENVIRONNEMENT : Intensité carbone

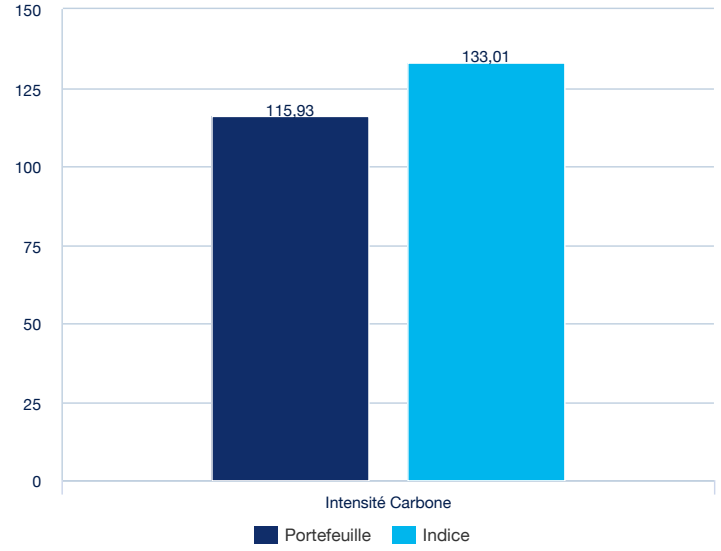

Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenues
Source : Trucost

Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	96,73%	98,37%

Droits Humains - Absence de politique en matière de droits de l'homme

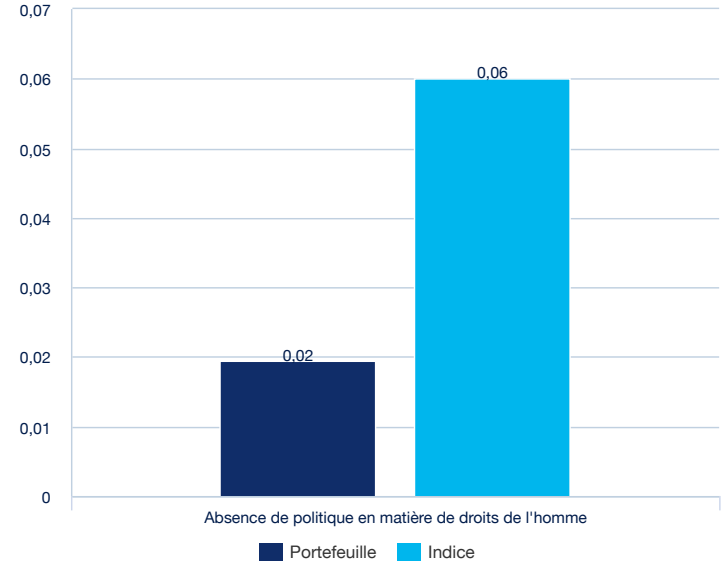

Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique en matière de droits de l'homme

Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	100%	100%

GOUVERNANCE : Intégration des facteurs ESG dans la stratégie de l'entreprise

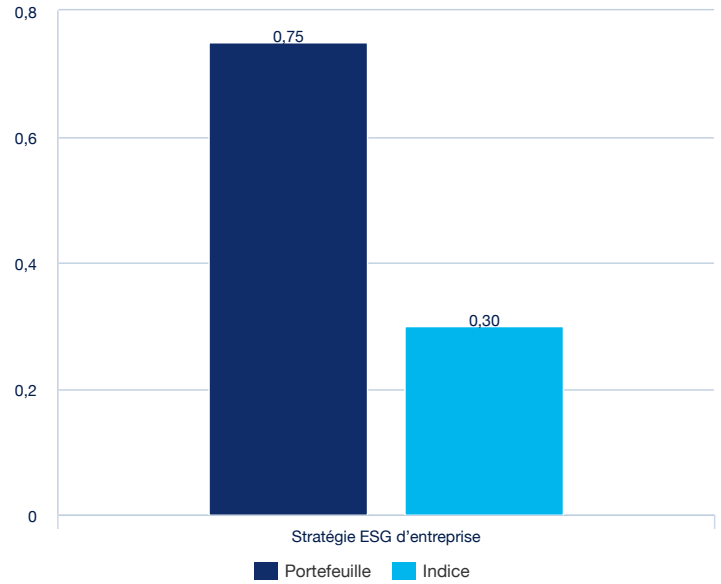

Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	100,01%	95,70%

SOCIAL : Chaîne d'approvisionnement et clients

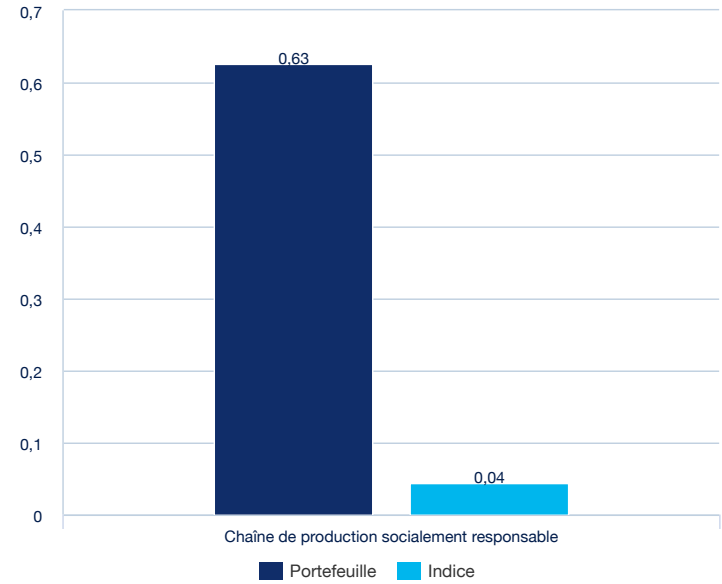

Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	100,01%	97,07%

Sources et définitions

Intensité carbone : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :
Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.
Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

Absence de politique en matière de droits de l'homme : La part des investissements dans des entités n'ayant pas de politique en matière de droits de l'homme dans le portefeuille est évaluée en calculant la somme des poids de ces entreprises dans le portefeuille qui n'ont pas divulgué de politique en matière de droits de l'homme. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

Stratégie ESG de l'entreprise : Cet indicateur prend en considération l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la stratégie de l'entreprise et les procédures de fonctionnement des organes de direction. Source de données : Refinitiv.

Chaîne de production socialement responsable : Cet indicateur prend en considération les intérêts des acteurs de l'entreprise, c'est-à-dire les clients et les fournisseurs. Se comporter de manière responsable vis-à-vis des fournisseurs, en adoptant un processus de sélection qui tient compte des questions ESG. Source de données : Amundi.

DIVERSIFIÉ ■

Avertissement

Ce document est fourni aux Clients professionnels, y compris aux intermédiaires financiers. Il n'est pas destiné au public et ne doit pas être fourni au public.
Il s'agit d'une communication à caractère commercial. Veuillez vous reporter au prospectus/document d'informations ainsi qu'au DIC/DICI avant de prendre toute décision d'investissement définitive.
Le présent document contient des informations sur les services d'investissement fournis par les sociétés du groupe Amundi, par les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ou par les organismes de placement collectif irlandais à capital variable (les « Fonds ») établis en vertu des lois du Luxembourg et dont la distribution au public est autorisée par la Commission de surveillance du secteur financier ou par les lois d'Irlande ainsi que par la Banque centrale d'Irlande.
***La société de gestion de :** Amundi Funds, Amundi Fund Solutions, First Eagle Amundi et Amundi Index Solutions est Amundi Luxembourg S.A., 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg ;*
CPR Invest est CPR Asset Management, 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France ;
KBI Funds ICAV et Amundi Fund Solutions ICAV est Amundi Ireland Limited, 1 George's Quay Plaza, George's Quay, Dublin 2, Irlande.
Ce document est fourni à titre d'information uniquement; il ne s'agit ni d'une recommandation, ni d'une analyse financière, ni d'un conseil financier et il ne constitue pas une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente des Fonds ou des services décrits dans les présentes, dans aucune juridiction où une telle offre, sollicitation ou invitation serait illégale.
Ce document n'a pas été soumis à une approbation réglementaire et ne doit être publié que dans les juridictions autorisées et à destination des personnes qui peuvent le recevoir sans enfreindre les exigences légales ou réglementaires applicables. Les informations contenues dans ce document sont confidentielles et ne sauraient être copiées, reproduites, modifiées ou distribuées sans l'accord écrit préalable d'Amundi Asset Management S.A. (« Amundi ») à aucune personne ou entité tierce dans aucun pays.
Les Fonds décrits dans le présent document peuvent ne pas être disponibles pour tous les investisseurs et il se peut qu'ils ne soient pas enregistrés aux fins de la distribution au public auprès des autorités compétentes dans tous les pays.
Veuillez noter que la société de gestion peut décider de mettre fin aux accords conclus pour la commercialisation de ses organismes de placement collectif dans un État membre de l'UE pour lequel elle a émis une notification.
Un résumé des informations sur les droits des investisseurs et les mécanismes de recours collectif est disponible en anglais sur la page réglementaire à l'adresse https://about.amundi.com/Metanav-Footer/Footer/Quick-Links/Legal-documentation.
L'investissement comporte des risques. Le rendement d'un investissement et la valeur du principal d'un investissement dans les Fonds ou dans un autre produit d'investissement peuvent fluctuer à la hausse comme à la baisse, ce qui peut entraîner la perte du montant initialement investi. La décision d'un investisseur d'investir dans les Fonds doit tenir compte de la totalité des caractéristiques ou objectifs des Fonds. Les performances passées ne permettent pas de prédire les résultats futurs. Le rendement d'un investissement et la valeur du principal d'un investissement dans les Fonds ou dans un autre produit d'investissement peuvent fluctuer à la hausse comme à la baisse, ce qui peut entraîner la perte du montant initialement investi. Tous les investisseurs sont invités à consulter un conseiller professionnel avant toute décision d'investissement, afin de déterminer les risques associés à l'investissement et son adéquation. Il relève de la responsabilité des investisseurs de lire les documents juridiques en vigueur, et en particulier le prospectus en vigueur, pour chaque Fonds. Les souscriptions dans les Fonds ne seront acceptées que sur la base de leurs derniers prospectus respectifs, en anglais ou dans la langue locale du pays de l'UE concerné dans lequel les Fonds sont enregistrés, et/ou des documents d'informations clés pour l'investisseur/documents d'informations clés (« DICI »/« DIC » disponibles dans la langue locale dans les pays de l'UE où les Fonds sont enregistrés) qui, avec les derniers rapports annuel et semestriel, peuvent être obtenus gratuitement au siège social d'Amundi Luxembourg S.A. ou sur www.amundi.lu. En Italie, cette documentation est disponible à l'adresse www.amundi.it. En Irlande, la présente documentation est disponible à l'adresse www.amundi.ie ou, pour KBI Funds ICAV, à l'adresse www.kbiglobalinvestors.com. Les informations relatives aux coûts et aux frais des Fonds peuvent être obtenues en consultant les DICI/DIC.
Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et coûts encourus lors de l'émission et du rachat des parts/actions des Fonds.
Des informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles à l'adresse https://about.amundi.com/Metanav-Footer/Footer/Quick-Links/Legal-documentation.
***Dans les États membres de l'EEE**, le contenu du présent document est approuvé par Amundi pour une utilisation avec des Clients professionnels (tels que définis dans la Directive UE no 2004/39/CE) uniquement et ne doit pas être distribué au public. Amundi Ireland Limited est autorisée et réglementée par la Banque centrale d'Irlande. KBI Global Investors Ltd est réglementée par la Banque centrale d'Irlande. Elle est en outre considérée comme étant autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority. La nature et l'étendue des protections offertes aux consommateurs peuvent différer de celles des entreprises basées au Royaume-Uni. Les détails du régime de permissions temporaires, qui permet aux entreprises basées dans l'EEE d'opérer au Royaume-Uni pendant une période limitée, le temps d'obtenir une autorisation complète, sont disponibles sur le site Web de la Financial Conduct Authority. Société Générale, succursale de Dublin, 3rd Floor, IFSC House, IFS, Dublin 1 est l'agent de services des compartiments d'Amundi Funds et de First Eagle Amundi qui sont enregistrés en Irlande.*
***Au Royaume-Uni (« UK »),** la présente communication à caractère commercial est publiée par Amundi (UK) Limited (« Amundi UK »), 77 Coleman Street, London, EC2R 5BJ, Royaume-Uni. Amundi UK est autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority (« FCA ») et inscrite au Registre des services financiers (« Financial Services Register ») de la FCA sous le numéro 114503. Vous pouvez vérifier ces informations à l'adresse https://register.fca.org.uk/ et obtenir, sur demande, de plus amples informations sur son autorisation. Cette communication à caractère commercial est approuvée par Amundi UK pour une utilisation avec des Clients professionnels (tels que définis dans le Manuel des règles et des directives (« Handbook of Rules and Guidance ») de la FCA (le « Manuel de la FCA ")) et ne doit pas être distribuée au public. Les performances passées ne sont ni une garantie ni un indicateur des résultats futurs. Amundi Funds SICAV, First Eagle Amundi SICAV, Amundi Index Solutions, CPR Invest SICAV, KBI Funds ICAV et Amundi Fund Solutions ICAV sont des organismes reconnus en vertu du régime d'autorisation de commercialisation temporaire de la FCA. Lorsqu'un fonds est un organisme de placement collectif non réglementé en vertu de la loi britannique de 2000 sur les services et les marchés financiers (« Financial Services and Markets Act » ou « FSMA »), la présente communication à caractère commercial s'adresse uniquement aux personnes au Royaume-Uni qui sont considérées comme n'étant pas des clients de détail (Clients professionnels ou Contreparties éligibles), tel qu'indiqué dans le Manuel de la FCA, dans le document intitulé « Conduct of Business Sourcebook », section 4.12B sur la promotion des investissements non destinés au grand public, tel que ponctuellement amendé, et qui sont donc exemptées des restrictions visées à l'article 238 de la FSMA. Cette communication à caractère commercial ne doit en aucun cas être utilisée par d'autres personnes à quelque fin que ce soit.*
Les investisseurs potentiels au Royaume-Uni doivent être conscients qu'aucune des protections offertes par le système réglementaire britannique ne s'applique à un investissement dans un Fonds et qu'aucune indemnisation ne sera offerte dans le cadre du système d'indemnisation des services financiers en vigueur au Royaume-Uni.
***En Suisse**, le présent document est destiné aux Investisseurs qualifiés (tels que définis dans la loi suisse sur les placements collectifs du 23 juin 2006, telle que modifiée ou complétée) et ne doit pas être proposé au public. Le Représentant et l'Agent payeur des Fonds enregistrés aux fins de commercialisation auprès du public en Suisse sont, pour Amundi Funds, First Eagle Amundi et Amundi Index Solutions : Représentant - CACEIS (Switzerland) SA et Agent payeur - CACEIS Bank, succursale de Nyon, toutes deux sises au 35 route de Signy, Case postale 2259, CH-1260 Nyon ; pour KBI Funds ICAV : Représentant - ACOLIN Fund Services AG, Affolternstrasse 56, CH-8050 Zurich et Agent payeur - NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1, CH-8001 Zurich. Des exemplaires gratuits du prospectus, des documents d'informations clés pour l'investisseur, des rapports annuels et semestriels, des règlements de gestion et d'autres documents d'informations sont disponibles à l'adresse du représentant indiquée ci-dessus.*
***En France**, un prospectus gratuit est disponible auprès d'Amundi Asset Management, 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - RCS de Paris, France no 437 574 452 ou auprès du centralisateur des Fonds qui, dans le cas d'Amundi Funds, d'Amundi Index Solutions et de CPR Invest SICAV est CACEIS Bank SA, 1-3 place Valhubert, 75013 Paris et, dans le cas de First Eagle Amundi SICAV, est Société Générale, 29 boulevard Haussmann, 75008 Paris.*
***En Allemagne**, pour de plus amples informations sur le Fonds, un prospectus gratuit peut être demandé à Amundi Deutschland GmbH, Arnulfstr. 124-126, 80636 Munich, Allemagne (Tél. : +49.89.99.226.0). L'agent payeur et d'information d'Amundi Fund Solutions ICAV est Marcard Stein & CO AG, Ballindamm 36, 20095 Hambourg, Allemagne.*
***En Autriche**, les agents payeurs des Fonds enregistrés aux fins de la distribution au public sont, s'agissant d'Amundi Fund Solutions : UniCredit Bank Austria AG, Rothschildplatz 1, A-1020 Wien ; s'agissant d'Amundi Funds, d'Amundi Index Solutions et de First Eagle Amundi : Société Générale, succursale de Vienne, Prinz Eugen Strasse 8 - 10/5/Top 11, A-1040 Wien ; s'agissant de CPR Invest : Raiffeisen Bank International AG, Am Stadtpark 9, A-1030 Wien et, s'agissant de KBI Funds ICAV : Erste Bank der Oesterreichischen Sparkassen AG, Am Belvedere 1, A-1100 Wien.*
***En Espagne**, les Fonds sont des organismes de placement collectif étrangers enregistrés auprès de la CNMV et sont numérotés comme suit : Amundi S.F. (493) ; Amundi Fund Solutions (1333) ; Amundi Fund Solutions ICAV (1969) ; Amundi Funds (61) ; First Eagle Amundi (111) ; Amundi Index Solutions (1495) ; CPR Invest (1564) et KBI Funds ICAV (1248). Tout investissement dans les Fonds ou dans leurs compartiments respectifs doit être effectué par l'intermédiaire d'un distributeur enregistré en Espagne. Amundi Iberia SGIIC, SAU, est le principal distributeur des Fonds en Espagne; la société est enregistrée sous le numéro 31 dans le registre des SGIIC de la CNMV et est sise Pº de la Castellana 1, Madrid 28046. La liste de tous les distributeurs espagnols est disponible auprès de la CNMV à l'adresse www.cnmv.es. Les parts/actions ne peuvent être acquises que sur la base du prospectus le plus récent, du document d'informations clés pour l'investisseur et de toute autre documentation à jour, qui peuvent être obtenus auprès de la CNMV.*
***Au Chili et au Pérou**, l'utilisation du présent document est approuvée par Administradora de Fondos de Pensiones et par d'autres investisseurs institutionnels.*
***Au Mexique**, ce document est approuvé pour une utilisation avec des investisseurs institutionnels. Il ne peut pas être distribué à des tiers ou au public.*
***À Singapour**, le présent document est fourni uniquement à des fins d'utilisation interne pour les distributeurs et les conseillers financiers et ne doit pas être distribué au grand public. Les investisseurs sont invités à lire le mémorandum d'information des Fonds de Singapour avant de décider d'investir dans les Fonds. La distribution s'effectue par l'intermédiaire d'Amundi Singapore Limited, 80 Raffles Place, UOB Plaza 1, #23-01, Singapore 048624 et/ou des distributeurs autorisés du Fonds. Amundi Singapore Limited est réglementée par l'autorité monétaire de Singapour (« Monetary Authority of Singapore » ou « MAS »). Certains compartiments des Fonds sont notifiés en tant qu'organismes soumis à des restrictions en vertu de l'article 305 de la loi Securities and Futures Act 2001 de Singapour (« SFA ») et de la sixième annexe du Règlement Securities and Futures de 2005 (offres d'investissements) (organismes de placement collectif) (les « Organismes soumis à restrictions »). Le présent document doit être interprété comme faisant partie du mémorandum d'information de Singapour des Organismes soumis à restrictions (« Singapore information memorandum » ou « Singapore IM »), lequel doit être considéré comme incluant et intégrant le prospectus des Organismes soumis à restrictions, tout supplément au prospectus relatif aux Organismes soumis à restrictions, le présent document ainsi que tout autre document ou toute autre correspondance, communication ou documentation envoyé ou fourni ponctuellement aux participants éligibles en lien avec les Organismes soumis à restrictions. Par conséquent, le présent document ne doit pas être utilisé ou interprété seul ou sans référence au Singapore IM, mais dans le cadre de ce dernier. Les investisseurs sont invités à lire le Singapore IM applicable avant de décider d'investir dans les Organismes soumis à restrictions. Les parts/actions offertes dans le cadre des Organismes soumis à restrictions tels qu'ils sont définis dans le Singapore IM applicable ne sont ni autorisées ni reconnues par la MAS et ne peuvent pas être proposées aux investisseurs de détail. Par conséquent, le présent document et les informations qu'il contient ne peuvent pas être diffusés ou distribués. De même, les parts/actions concernées ne peuvent pas être offertes ou vendues, ou faire l'objet d'une invitation à souscrire ou à acheter, directement ou indirectement, auprès de personnes situées à Singapour à l'exception (i) d'un investisseur institutionnel au sens de l'article 304 de la SFA, (ii) d'une personne concernée en vertu de l'article 305(1) de la SFA ou de toute personne visée à l'article 305(2) de la SFA, et conformément aux conditions stipulées à l'article 305 de la SFA ou (iii) autrement, en vertu des conditions de toute autre disposition applicable de la SFA et conformément à ces conditions. En acceptant la réception du présent document et de tout autre document ou information publié en lien avec l'offre ou la vente des actions/parts, une personne (au sens de la loi de Singapour) à Singapour, déclare ou garantit qu'elle est autorisée à recevoir ce document conformément aux restrictions énoncées ci-dessus et accepte d'être liée par les limitations contenues dans les présentes. La distribution/les dividendes (le cas échéant) ne sont pas garantis, sauf indication contraire figurant dans la politique de dividendes de la catégorie d'actions ou catégorie concernée contenue dans le Singapore IM concerné. Le présent document et le Singapore IM ne sont pas un prospectus tel que défini dans la SFA et, par conséquent, la responsabilité légale en vertu de la SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas ; aussi, l'offrant/un investisseur doit-il examiner attentivement si l'investissement lui convient. La MAS n'assume aucune responsabilité quant au contenu de ce document. Ce document n'a pas été examiné par la MAS.*

Avertissement

États-Unis et US-Offshore (juridictions autorisées) *: Victory Capital Services, Inc., un courtier-négociant enregistré aux États-Unis, fournit des services de marketing en lien avec la distribution de produits d'investissement gérés par Amundi Asset Management ou ses affiliés ou Victory Capital Management Inc. Victory Capital Services, Inc. commercialise ces produits auprès d'intermédiaires financiers, tant aux États-Unis qu'en dehors de ceux-ci (dans les juridictions où cela est autorisé), qui à leur tour proposent ces produits à la vente à des personnes qui ne sont pas des personnes des États-Unis. Victory Capital Services, Inc. collabore uniquement avec des intermédiaires financiers et ne s'engage pas dans des activités de vente au détail. Les individus sont encouragés à demander conseil à leurs conseillers financiers, juridiques, fiscaux et autres conseillers appropriés avant de prendre toute décision d'investissement ou financière ou d'acheter tout produit ou service financier, de valeurs mobilières ou lié à l'investissement, y compris tout produit ou service décrit dans ces documents. Ces informations ne sont pas destinées à être distribuées. Elles ne constituent pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres ou de services aux États-Unis, dans l'un de leurs territoires ou dans l'une des possessions soumises à leur juridiction, ou au bénéfice de tout Ressortissant des États-Unis (tel que défini dans le prospectus des Fonds). Les Fonds ne sont pas enregistrés aux États-Unis en vertu de la Loi sur les sociétés d'investissement de 1940 (« Investment Company Act ») et les parts/actions des Fonds ne sont pas enregistrées aux États-Unis en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières de 1933 (« Securities Act »).*

Ce document n'est pas destiné aux personnes qui ne relèvent pas de ces catégories dans les juridictions susmentionnées et ces personnes ne doivent pas s'appuyer sur ce document, quel que soit leur objectif. Dans les juridictions autres que celles indiquées ci-dessus, le présent document est destiné à l'usage exclusif des clients professionnels et des intermédiaires auxquels il est adressé. Ce document ne doit pas être distribué au public ou à d'autres tierces parties et l'utilisation des informations fournies aux présentes par une personne autre que leur destinataire est interdite.

Ce document se fonde sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de sa publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, pouvant résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable de toute décision prise ou de tout investissement effectué sur la base des informations contenues dans le présent document.

**Rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par Amundi continueront à travailler pour Amundi ou que les performances ou le succès passés de ces professionnels constituent un indicateur de leurs performances ou de leur succès futurs. Informations fournies à titre indicatif uniquement.*

Date de publication : 09/07/2025

[© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions (les « Informations ») contenues dans le présent document : (1) comprennent les informations exclusives de Morningstar ; (2) ne peuvent pas être copiées ou redistribuées ; (3) ne constituent pas des conseils en investissement ; (4) sont fournies uniquement à titre informatif ; (5) ne sont pas garanties quant à leur exactitude, leur exhaustivité ou leur degré d'actualité ; et (6) peuvent être tirées de données sur des fonds publiées à diverses dates. Morningstar n'est responsable d'aucune décision de négociation, d'aucun dommage, ni d'aucune autre perte en lien avec les Informations ou leur utilisation. Nous vous prions de vérifier toutes les Informations avant de les utiliser et de ne prendre aucune décision d'investissement, si ce n'est sur avis d'un conseiller financier professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent augmenter ou diminuer.

Lipper n'est pas responsable de l'exactitude, de la fiabilité ou de l'exhaustivité des informations que vous obtenez. En outre, Lipper ne saurait être responsable des pertes ou dommages résultant des informations obtenues auprès de Lipper ou de l'une de ses sociétés affiliées. © Thomson Reuters 2025. Tous droits réservés.

Les Fonds ou titres auxquels il est fait référence dans le présent document ne sont pas sponsorisés, avalisés ou promus par MSCI, et MSCI décline toute responsabilité concernant ces Fonds ou titres ou concernant tout indice sur lequel ces Fonds ou titres reposent. La documentation d'offre des Fonds contient une description plus détaillée de la relation limitée de MSCI avec Amundi et tout Fonds concerné.]